

2025/287

NB



### SEANCE DU 4 AOUT 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quatre août à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Toulouges, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal située parc de Clairfont, sous la présidence de Monsieur Nicolas BARTHE, Maire.

Date de la convocation : 29/07/2025	<b>Présents :</b> Nicolas BARTHE, Laurent LOPEZ, Aurélie PASTOR BARNEOUD, Eric GARAVINI, Christine MALET, Stéphanie GOMEZ, Eric BOSQUE, Pascale MICHEL, Serge CIVIL, Béatrice BAILLEUL, Patrice PASTOU, Sandra FERRER, Audrey CALVET, Vanessa BLAY, Sandrine RABASSE, Michel PLAZA, Isabelle OSTERSTOCK, Patrick LANNES, Fabrice SCHORDING
<b>Nombre de conseillers :</b>	<b>Absents excusés ayant donné procuration :</b> Thierry SEGARRA procuration Laurent LOPEZ, Rudy KLEIN procuration Fabrice SCHORDING, Martial MIR procuration Christine MALET, Franck DE LA LLAVE procuration Stéphanie GOMEZ, Bernard PAGES procuration Michel PLAZA,
En exercice : 27	<b>Absent excusé :</b> Florian GUZDEK
Présents : 19	<b>Absents :</b> Jean-Charles FESQUER, Fabien BATLLE
Votants : 24	<b>Secrétaire de séance :</b> Eric BOSQUE

### Acquisition de la parcelle cadastrée AT 57 située lieudit « Las Palaves » A Madame Odette AURIOL

Eric GARAVINI expose que par courriel en date du 8 juillet 2025, Mme Odette AURIOL a proposé à la commune l'acquisition de sa parcelle cadastrée AT 57, située au lieudit « Las Palaves », chemin des Noisetiers.

Cette parcelle, d'une superficie de 1 291 m<sup>2</sup>, est non bâtie et classée en zone AU2 au Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur. Elle est la propriété exclusive de Mme AURIOL.

Dans le cadre de sa proposition, Mme AURIOL souhaite conserver, pour elle-même et son mari, un droit de jouissance de la parcelle, jusqu'à la réalisation par la commune d'un projet d'aménagement, afin de maintenir un lien personnel et familial avec ce bien.

La parcelle jouxte l'allée de Tarragone, ce qui confère à cette acquisition un intérêt stratégique dans la perspective d'une politique communale de constitution de réserves foncières dans ce secteur.

Après échanges entre la famille AURIOL et les services municipaux, un accord a été trouvé sur un prix d'acquisition fixé à 64 550 €, soit 50 €/m<sup>2</sup>, en tenant compte de l'état non viabilisé du terrain, de sa situation géographique et des prix du marché local.

Un plan de situation est annexé à la présente délibération.

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

**DÉCIDE** d'acquérir la parcelle cadastrée AT 57, d'une superficie de 1 291 m<sup>2</sup>, située au lieudit « Las Palaves », chemin des Noisetiers, appartenant à Mme Odette AURIOL ;

**FIXE** le prix d'achat à la somme de 64 550 €, soit 50 €/m<sup>2</sup> ;

2025/288

NB

**ACCEPTE** les conditions particulières de la vendeuse relatives à la jouissance temporaire de la parcelle par Mme AURIOL et son époux, jusqu'à la mise en œuvre d'un projet d'aménagement par la commune ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié ainsi que tous documents nécessaires à cette acquisition, en l'étude de Maître Élodie FERRE, notaire à Toulouges.

Fait et délibéré les jour, mois en an que dessus,  
Pour extrait certifié conforme  
Délibération rendue exécutoire par publication ou notification  
à compter du 11 AOUT 2025

Fait à Toulouges, le 5 août 2025  
Le Maire,

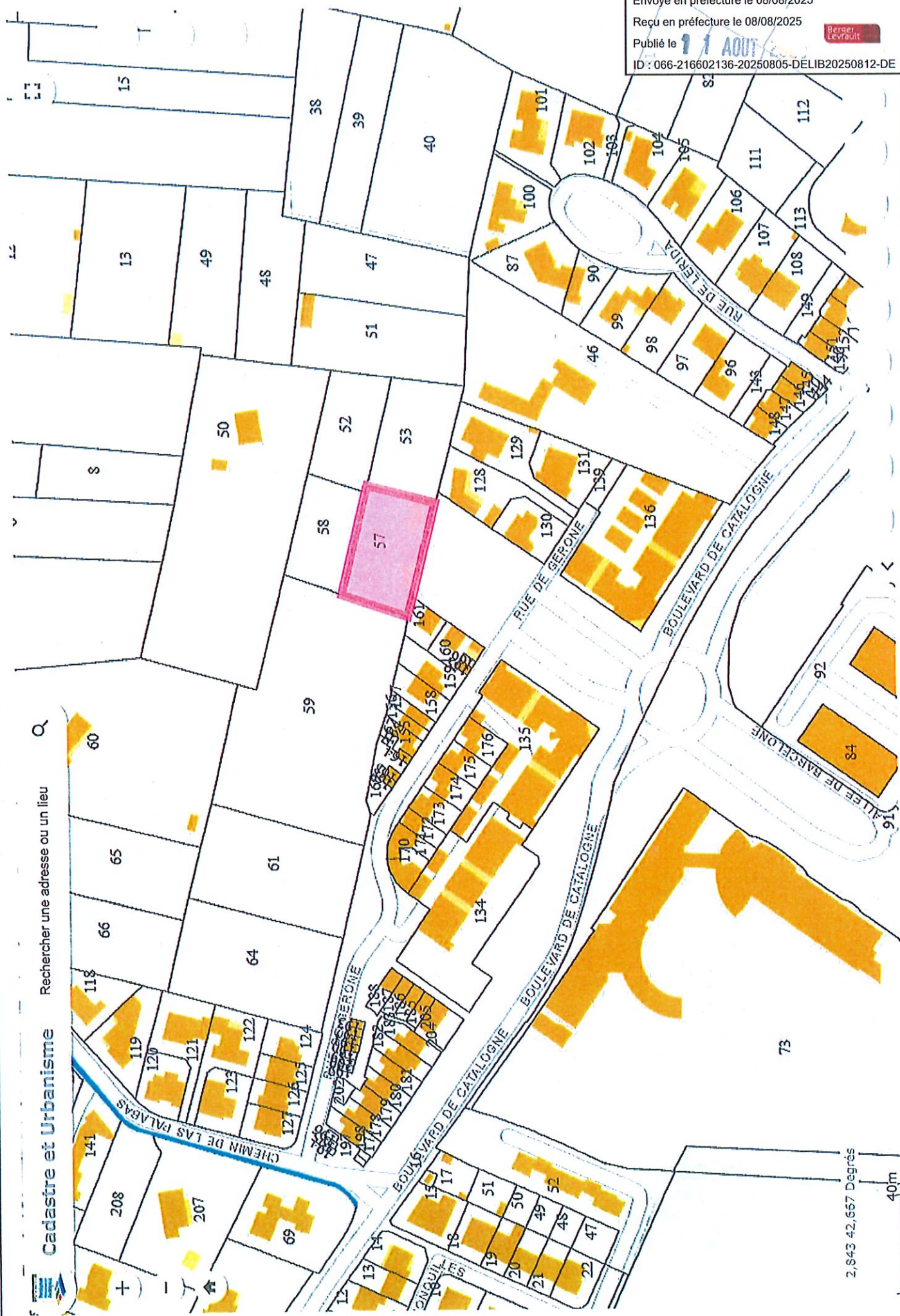


Nicolas BARTHE

Le Maire,

CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte consécutivement à sa transmission en préfecture.  
INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.  
INFORME de la possibilité de saisir Monsieur le Président dans un délai également de deux mois d'un recours administratif préalable susceptible de prolonger le délai de recours contentieux susmentionné.  
INFORME que le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

DELIBERATION PUBLIEE et MISE EN LIGNE le 11 AOUT 2025



Cadastre et Urbanisme Rechercher une adresse ou un lieu

2,843 42,667 Degrés  
40m

Envoyé en préfecture le 08/08/2025

Reçu en préfecture le 08/08/2025

Publié le



ID : 066-216602136-20250805-DELIB20250812-DE